

ENVOI PAR COURRIER ET COURRIEL

Québec, le 7 janvier 2009

Monsieur Jean Hardy
Directeur de projet
Agence métropolitaine de transport (AMT)
500 Place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Objet : Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude et à la suite de questions supplémentaires d'un participant, la commission chargée de l'examen du projet précité vous transmet les questions suivantes :

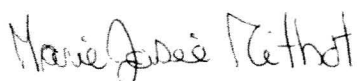
1. Lors de la séance du 10 décembre 2008 en soirée, un représentant de l'AMT a mentionné que la consommation en énergie de 10 voitures autopropulsées serait relativement semblable à celle d'une locomotive bimode avec 5 voitures dans le cas où l'éventuelle ligne du Train de l'Est soit totalement électrifiée (document déposé DT3, p. 18). La commission désirerait recevoir une évaluation plus précise en kWh sur la même base de calcul (en terme de nombre d'allers-retours et de jours d'exploitation) que celle retrouvée au tableau 11.10 du document déposé PR8.4. Les voitures autopropulsées utilisées par l'AMT utilise-t-elle un système de freinage régénératif ? Sinon, de quel ordre de grandeur serait la différence de consommation d'énergie avec un tel système de freinage ?
2. Quelle est la consommation annuelle d'électricité pour la ligne de Deux-Montagnes ?

...2

3. Selon les documents déposés DA1 et DT3, p. 103, des modifications devraient être apportées à la signalisation du tronçon existant à Montréal entre la jonction de l'Est et la rivière des Prairies. Ces modifications seraient-elles compatibles avec une éventuelle électrification complète du tracé ?

La commission apprécierait recevoir la réponse le plus tôt possible compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour l'achèvement de ses travaux.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission